

EPE - Algérie Télécom - Spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et logistique

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N : AT/DOT/SDFS/18/2024**

Le présent avis de consultation nationale ouverte avec exigence de capacités minimales est lancé pour :

« Sélection d'un géomètre expert foncier pour l'accompagnement et l'assistance dans l'opération de normalisation administrative et juridique du patrimoine de la DOT de Constantine »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

La présente consultation est adressée aux géomètres experts fonciers agréés par les pouvoirs publics.

Les représentants des entreprises intéressées peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Route Nationale N°05 Polygone- Constantine – Algérie

Contre le versement d'un montant de **trois mille dinars (3 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie.

Le paiement se fera auprès de la banque BNA Agence FILALI, au compte bancaire :

Compte en dinars : N° **001 008 500 300 000 107/03**

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant dûment mandaté à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

Le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, en sur chaque enveloppe la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention **« DOSSIER ADMINISTRATIF »**, **« OFFRE TECHNIQUE »**, **« OFFRE FINANCIÈRE »**

1. Le **dossier administratif** comprend un (01) **original** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de la consultation et la mention « dossier administratif »
2. L'**offre technique** comprend un (01) **original** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de de la consultation et la mention « offre technique »
3. L'**offre financière** comprend un (01) **original** inséré dans une enveloppe portant la dénomination du soumissionnaire la référence et l'objet de de la consultation et la mention « offre financière »

Ces trois (03) enveloppes seront insérées dans une autre enveloppe externe fermée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
CONSTANTINE
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
CONSULTATION NATIONALE OUVERTE AVEC EXIGENCE DE CAPACITES
MINIMALES N° : AT/DOT/SDFS/18/2024

Objet : Sélection d'un géomètre expert foncier pour l'accompagnement et l'assistance dans l'opération de normalisation administrative et juridique du patrimoine de la DOT de Constantine »

Adresse: Route Nationale N°05, Polygone, Constantine

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Opérationnelle des Télécommunications Constantine
Sous-direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Route Nationale n°5 Cinq Polygone - Constantine – Algérie

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis sur le site web: safqatic.dz.

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres, de 08h00 à 13h00.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à 13h00 à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de cent quatre-vingts (180) jours à compter de la date d'ouverture des plis.